

LE JOUR, 1947
01 Novembre 1947

L'HEURE DE M. RAMADIER SE PROLONGE

Avec la faible majorité qu'on attendait, M. Ramadier a franchi le cap. L'important c'est qu'il l'ait passée. La combinaison durera ce qu'elle durera ; les Français se sont donné le temps de réfléchir et c'est beaucoup. Si le centre gauche conserve le pouvoir dans des conditions aussi précaires ce n'est vraiment pas sa faute. (Un déplacement de dix voix renverserait tout).

Et le reste de la Chambre droite et gauche, est ainsi divisé qu'il ne put pas prétendre, d'un côté ou de l'autre, au pouvoir, sans mettre le pays sens dessus dessous.

La nécessité de l'équilibre et de la modération ne s'est jamais imposée davantage en France sur le plan parlementaire ; mais cela arrive à un moment où le Gouvernement a le devoir de se montrer intransigeant et fort.

Jusqu'à quel point M. Ramadier pourra se montrer fort sans s'exposer à tomber, on se le demande. Jusqu'où pourra aller l'exercice efficace de l'autorité ? jusqu'où le compromis et la manœuvre ? car, les Communistes qui sont devenus la gauche et, en face d'eux tous les députés qui ont voté aussi contre M. Ramadier et qui constituent la droite sont en état de contradiction absolue. Le centre qui gouverne ne peut plus faire un pas, tant à droite qu'à gauche, sans recevoir des coups. C'est dans cette attitude peu confortable que M. Ramadier doit gouverner à une heure qui comptera parmi les plus décisives de la France.

Il n'y a plus maintenant qu'à voir venir les événements. Inévitablement ils viendront. Pendant combien de jours le général de Gaulle gardera-t-il le silence ? La chance de M. Ramadier et de la France c'est que la difficulté même de la situation le fasse soutenir, plus ou moins, par ses adversaires, et durer. Cela, jusqu'au moment où le général de Gaulle sera en mesure de se faire à la Chambre une situation légale, s'il peut y arriver, en vidant le bâtiment ou sans le vider.